

## Compte Analytique Résumé 2980 - EURL CAP CONCEPT

**2980 - EURL CAP CONCEPT** 7 Rue Vincent Scotto - & 4 R. Ravenel 72200 LA FLECHE 72000 LE MANS  
**Tribunal de Commerce du MANS - Liquidation judiciaire - LJ**

**Juge-Commissaire :** Monsieur Bernard DERANQUE **N° Greffe :** 4121966

Ouv 21/07/2020

Masses comptables par code analytique				
Code	Libellé	Recette	Dépense	Solde
10001	AVANCE AGS	37 758,28 €	0,00 €	37 758,28 €
10002	RECOUVREMENT CREANCES	1 058,92 €	0,00 €	1 058,92 €
10005	VENTE MOBILIER CORPOREL	3 246,00 €	0,00 €	3 246,00 €
10006	SOLDES BANCAIRES	19 362,14 €	0,00 €	19 362,14 €
10007	INTERETS REPARTITION	57,63 €	0,00 €	57,63 €
10029	PRELEVEMENT A LA SOURCE	66,00 €	0,00 €	66,00 €
10032	AVANCE AGS PRIVILEGE	3 780,00 €	0,00 €	3 780,00 €
20016	SALAIRES PAR AGS	0,00 €	37 864,66 €	-37 864,66 €
20017	FRAIS DE JUSTICE	0,00 €	682,72 €	-682,72 €
20028	COTISATIONS PAR AGS	0,00 €	3 607,62 €	-3 607,62 €
20030	DEPENSES DIVERSES	0,00 €	513,47 €	-513,47 €
20036	FRAIS DE GREFFE	0,00 €	406,26 €	-406,26 €
20038	PRELEVEMENT A LA SOURCE	0,00 €	132,00 €	-132,00 €
		65 328,97 €	43 206,73 €	22 122,24 €



**LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
**EURL CAP CONCEPT**  
**Vente à domicile**  
**7 Rue Vincent Scotto**  
**& 4 R. Ravenel 72200 LA FLECHE**  
**72000 LE MANS**

**Juge-Commissaire**  
**Monsieur DERANQUE Bernard**

**RAPPORT EN PROROGATION**  
**DU DÉLAI DE CLÔTURE**

A Mesdames et Messieurs les Présidents et Juges du Tribunal de Commerce du MANS,

Le soussigné, Maître Guillaume LEMERCIER, représentant la SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS,  
8, rue des Jacobins à LE MANS (72015),

Agissant en qualité de Liquidateur de la procédure de Liquidation Judiciaire de l'EURL  
CAP CONCEPT,

A l'honneur de vous exposer,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Juges,

Qu'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce du MANS en date du 21 juillet 2020,  
a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, à l'encontre de l'EURL CAP  
CONCEPT,

Que le Tribunal de Commerce du MANS a fixé au 23 janvier 2024 la date limite de clôture  
de cette procédure,

Que l'article L. 643-9 du Code de Commerce prévoit que « si la clôture ne peut être  
prononcée au terme de ce délai, le Tribunal peut proroger le terme par une décision motivée »,

Qu'en l'espèce, une procédure prud'homale est pendante devant la Cour d'Appel  
d'Angers est en cours, en outre nous sommes dans l'attente de 3 financements CSP par Pôle  
Emploi, une mise en demeure ayant été effectuée en juin 2023 en LRAR, celle-ci restant sans  
réponse à ce jour,

C'est pourquoi l'Exposant requiert qu'il Vous plaise, Mesdames et Messieurs les  
Présidents et Juges, bien vouloir proroger le délai de clôture de de la liquidation judiciaire dont  
s'agit **pour une durée de 6 mois.**

FAIT à LE MANS, le 11 janvier 2024

Le Liquidateur,



Dernière adresse connue des dirigeants :

Madame BARDOUX Chrystelle  
7 Rue Vincent Scotto  
72000 LE MANS

PASSIF :

Privilège	Echu	Non définitif	Total
Superprivilège	24 319,75 €		24 319,75 €
Trésor	20 922,00 €		20 922,00 €
Privilège des salaires	20 587,73 €		20 587,73 €
Caisses sociales	29 125,95 €		29 125,95 €
Bailleur	1 385,00 €		1 385,00 €
Chirographaire	657 169,22 €		657 169,22 €
<b>TOTAL</b>			<b>753 509,65€</b>

ACTIF :

Vous trouverez ci-joint détail de l'actif réalisé et des dépenses effectuées à ce jour.